

# **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRATIVES EN GUINEE DU 19 OCTOBRE 2016**

## **I- INTRODUCTION**

Le Mercredi 19 Octobre 2016 à 10H 40', une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Mr NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

### **L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :**

- 1- Adoption des Procès-Verbaux des réunions du Comité de Pilotage du 22 Juillet 2016 du 09 Août 2016, du 22 Août 2016 et du 08 Septembre 2016 ;
- 2- Présentation du Rapport de lancement de l'Administrateur Indépendant Fair Links pour la réalisation des Rapports ITIE/Guinée 2014-2015 ;
- 3- Situation actuelle de l'étude relative à la revue institutionnelle du Groupe Multipartite et du Secrétariat Exécutif de l'ITIE/Guinée ;
- 4- Divers.

## **II- DEROULEMENT**

**Mr. DIABY Mamadou :** Nous allons commencer notre réunion et je passe la parole au Président de séance, Mr. NIMAGA Saadou, Président du Comité de Pilotage.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Bonjour tout le monde, nous allons commencer notre réunion de l'ITIE/Guinée du 19/10/2016 par la revue de l'ordre du jour susmentionné pour son adoption.

### **Point 1 : "Ordre du jour adopté"**

Par ailleurs je tiens tout de même à rassurer les différents membres du Comité de Pilotage qu'au niveau de l'Administration, précisément du Ministère des Finances, nous avons pris des dispositions pour que l'ITIE/Guinée puisse être au cœur de nos préoccupations, qu'elle soit plus forte et bien appuyée.

Nous avons reçu une demande de mise à disposition de fonds du Secrétariat Exécutif, qui a été transmise aux Finances et suivie personnellement par moi-même jusqu'au Président de la République.

La réaction du Chef de l'Etat a été positive en faveur de cette demande ; cela a été un ouf de soulagement. C'est pour vous dire que nous soutenons l'ITIE/Guinée et nous continuerons à le faire.

Nous essayons de relever les défis qui sont surtout :

La publication des Rapports 2014-2015, un vrai défi ; nous avons instauré le contrôle systématique des permis pour assainir le Secteur Minier. Dans (6) mois il sera effectif, ainsi que la revue des attributions des Sociétés Minières.

On a mis les Reformes au niveau de nouvelles structures que nous allons renforcer, et le Secteur Minier sera mieux géré qu'avant. Un consultant est recruté pour faire ce travail avec le nouveau Code qui sera appliqué.

Notre devoir est de prendre en compte les besoins exprimés par le Secrétariat Exécutif pour que le travail se fasse dans les normes.

Sachez aussi que le travail que vous faites pour l'ITIE/Guinée est pris en compte et bien apprécié.

Sur ce, je vais devoir me retirer pour une réunion avec une équipe d'investisseurs et je délègue mon pouvoir à Mr. Bachir TOURE pour la suite. Merci.

**Mr. TOURE Bachir:** La réunion continue et Mr. DIABY va nous faire la lecture des Résumés des Procès-Verbaux en instance.

**Mr. DIABY Mamadou :** Lecture du résumé des Procès-Verbaux du 22 juillet, du 09 août, du 22 août et du 08 septembre 2016.

**Mr. DIALLO Mamadou Taran :** Mon observation est de recevoir le Procès-verbal lui-même qui doit être envoyé dans les boites e-mails et ensuite le résumé peut être approuvé.

**Mr. DIABY Mamadou :** Les Procès-verbaux existent, nous résumons juste par l'introduction et la conclusion ; seulement les gens ne réagissent pas quand les PV sont envoyés dans les boites e-mails.

**Mr. THIAM Mohamed Aly :** Je pense que, antérieurement au jour de la réunion, le Procès-Verbal devrait être envoyé au moins 72 heures avant, afin de recueillir les éventuelles observations de chacun et conférer au document qu'on adopte sa fidélité aux débats. En l'absence de réaction, il sera acquis que le texte reflète nos délibérations. Dès lors l'adoption du résumé, destiné à la publication sera facile. Concernant la présente séance, faisons une exception et adoptons tous les résumés qui nous sont soumis aujourd'hui.

**Sur ces propositions qui n'ont pas reçu d'objection, les Procès-Verbaux du 22 Juillet 2016, du 09 Août 2016, du 22 Août 2016 et du 08 Septembre 2016 ont été adoptés par consensus**

## **Point 2 : Présentation du Rapport de Lancement**

**Mr. DIABY Mamadou :** Nous souhaitons la bienvenue à l'Administrateur Indépendant et à son Assistant du Cabinet "Fair Links". Nous lui passons la parole pour sa Présentation du Rapport de lancement relatif à la réalisation des Rapports ITIE-Guinée 2014 et 2015.

### **"Projection du Document"**

#### ***Observations et commentaires :***

**Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba :** Après audition du rapport et contenant trois options qui nous sont exposées, je dois souligner que la recherche de l'exhaustivité, dans le contexte des difficultés internes à nous, constitue notre préoccupation. Je note que :

La 1<sup>ère</sup> option se rapporte à l'ancienne Norme ;

La 2<sup>ème</sup> fait une incursion sur la 1<sup>ère</sup> ;

La 3<sup>ème</sup> option, offre une définition du seuil de matérialité comportant un seul Périmètre avec l'avantage d'être sans risque.

Tout de même, je souhaiterais que, pour adoption de l'une des trois, on soumette les options au vote.

**Mr. TOURE Bachir :** Il convient de préciser qu'il s'agit de la Présentation du programme de Lancement des Rapports ITIE 2014 et 2015.

On prend acte du rapport et des options qu'il présente, sinon on adhère à la proposition de Mr. Akoumba. Mais, je ne pense pas qu'on puisse adopter ce document aujourd'hui.

**Mr. DIALLO Sékou Oumar Ly:** Je suis de l'avis que nous devons nous prononcer sur l'option qui va orienter l'élaboration de ces rapports. Si on ne fait pas le choix d'une option aujourd'hui, le Consultant ne saura pas sur quelle option avancer, surtout à cause du temps.

A mon Avis "**l'Option I**" est conforme au seuil de matérialité et à nos engagements. Nous avons accusé du retard sur le Rapport 2014, ce qui nous entraîne dans ces difficultés. Je ne vois pas de lien de cause à effet entre les données de 2014 et celles de 2015 étant acquis que les Rapports sont Annuels et leur contenu est soumis aux mutations que subissent les entreprises.

**Mr. THIAM Mohamed Aly :** Je suis du même avis et partage les mêmes raisons qu'El hadj Ly. Il s'agit bien de deux années différentes qui subissent des évolutions positives ou négatives survenues d'une année à l'autre qu'il faut nécessairement et honnêtement ressortir suivant les règles de la transparence, agir autrement, c'est aller dans le sens contraire de l'ITIE et je choisis la première option. Il faut admettre que ce n'est pas une synthèse des deux années, mais de la production de deux rapports contenant les données de l'année correspondante.

**Mr. DIALLO Mamadou Taran :** Je dois faire remarquer que sur l'option I, nous sommes attendus quant à la qualité du rapport, à la qualification du Périmètre, à l'exhaustivité. S'agissant seuil de matérialité, il y a énormément de choses à dire. Derrière nous, il y a des questions que la Société Civile pose.

**Mr. NABE N'Falla :** Je donne quelques précisions, à savoir que le seuil de matérialité est très bon. Nous sommes passés devant plusieurs régies et il résulte de nos constatations que par exemple l'entreprise **China Power Investment**, a fait sa déclaration pour 700 millions en 2014, or en prenant l'option I, on va exclure CPI pour l'année 2015 ?

A Siguiri à la SAG, des montants ont été recueillis, qui n'existent pas au niveau du Trésor.

**Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba :** Je suggère que l'on opte pour la 3<sup>ème</sup> option. Il y a des difficultés concernant l'exhaustivité dans la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> option.

Pour la consommation du contenu et pour éviter l'incohérence, je recommande le choix de **l'option 3** qui a l'avantage de ne renfermer qu'un seul Périmètre.

**Mr. DIALLO Mamadou Cherif :** Moi, je voudrais souscrire aux propositions de Mr Ly et Mr. THIAM. On a déjà défini pour le rapport validé un seuil de 700 millions, quelle raison objective justifierait un quelconque changement, du moment que ce sont des Rapports indépendants. Alors qu'on ne se crée pas de problème là où il n'y a pas.

Dans le Rapport 2013, il y a eu des questions de ce genre. Est-ce que Mr. NABE a trouvé des traces de paiement concernant certaines sociétés au Trésor ? Si ce n'est pas le cas, il faut les exclure.

Par ailleurs, le contrat est signé avec Fair Links ou Finergies ? A titre d'exemple Rio Tinto et Chinalco sont associés dans Simfer, donc ils sont actionnaires dans le Projet. Fair Links et Finergies sont-ils actionnaires ou bien l'un est filial de l'autre?

**M. CAMARA Kadiata Mory:** L'option 3 a son caractère global avec des inconvénients. L'option I paraît meilleure et caractérise l'activité de l'indépendance et elle permet une revue Analytique.

**Mr. DIALLO Sékou Oumar Ly:** Pour le seuil de matérialité, que faut-il choisir la déclaration unilatérale de l'Etat ou les deux ? Ce travail doit être fait à la base. Et si on se limite à cette déclaration, on fera surgir des problèmes. Je dis bien qu'il n'y a pas de lien entre les deux Rapports. Si on avait fait à temps le Rapport de 2014, on n'en serait pas là aujourd'hui. Je souhaite qu'on aille sur la réalité de l'indépendance des années, dans le respect de la transparence que signifie l'ITIE.

**Mr. Bachir TOURE :** Nous devons faire la collecte des données aux deux endroits, celui des entreprises et celui des Administrations concernées. Ne revenons pas en arrière. Le Critère de matérialité a été décidé ici, il ne saurait être mis en cause. L'Entreprise qui n'atteint pas le seuil de matérialité est à exclure du périmètre.

**Mr. NABE N'Fallia :** Il y a assez de charges avec ces Entités. Surtout les Sociétés Minières, pour en dresser la liste, la tâche n'est pas facile. Les Consultants sont contraints de se limiter au niveau des régies pour éviter que l'opération se répète.

L'étude de cadrage se limite aux régies. Il faut donc prendre une option.

**Mr DIALLO Aboubacar Akoumba :** Je souhaite que le Consultant Indépendant nous fasse un bref commentaire sur les avantages et les inconvénients sur chaque option, une sorte de guide.

**Mr. Hugues RENAUX :** Merci, je veux juste rappeler que l'objet de l'ITIE/Guinée est d'obtenir une information disponible, que l'on cherche à confirmer, par une demande aux Administrations et aux Sociétés. L'exercice de réconciliation est de recueillir et valider cette information fiable.

Pour définir un périmètre, l'alternative est d'utiliser les informations de la collecte; celles qu'on est capable de récupérer. Elles doivent être aussi vérifiées et auditées par un tiers.

**Mr. DIALLO Mamadou Taran :** Les données des collectes doivent être certifiées ; et je veux me rassurer de la qualité des données. Si la base n'est pas sûre, ce n'est pas bon.

**Mr. DIALLO Mamadou Baïlo:** Il faut être logique avec l'ITIE/Guinée qui est instaurée pour la transparence. Quand on s'est choisi le seuil, il doit être respecté.

**Mr. Bachir TOURE :** Finalement les interventions vont dans le sens de la discussion de Lancement. Vous avez tous les TDR ? Il semble que l'option

**3** est la moins mauvaise. Néanmoins on passe au vote ! Scrutateur : Le Secrétaire Exécutif.

**Résultat du vote :**

**Option 1:** 8/13

**Option 2:** 0/13 et une abstention

**Option 3:** 4/13

Ainsi l'**option 1** remporte sur les autres avec **8/13** de suffrage.

**Mr. KABA Sidiki :** J'ai une précision à vous faire :

- Les deux Consultants nous proposent de choisir l'**option 3**.

Dans un exercice, il faut minimiser le risque, où est le problème ?

**Mr. DIALLO Mamadou Cherif:** Si on revient sur les chiffres qu'ils ont donnés, on va mettre beaucoup de Sociétés dans le Périmètre.

De mon point de vue, on n'exclut personne, on reste cohérent avec le seuil de matérialité de 700 millions de GNF.

**Point 3 : Situation actuelle de l'Etude relative à la Revue institutionnelle du Groupe Multipartite et du Secrétariat Exécutif de l'ITIE/Guinée.**

**Mr. DIABY Mamadou :** La Banque Mondiale a demandé de faire une revue se rapportant au fonctionnement du Comité de Pilotage et à l'efficacité du Secrétariat Exécutif.

Un appel d'offres a été lancé, à cet effet, et le Cabinet CAC 75 a été retenu, dont le Représentant est ici présent va présenter son travail à travers une **Projection** et des commentaires, pour lesquels je lui passe la parole.

A l'issue de son compte rendu, les observations des membres du Comité de Pilotage ont été les suivantes.

**Dr. DIALLO Alpha Abdoulaye :** Merci Monsieur le Consultant.

Vous méritez nos vives félicitations à travers les applaudissements. C'est exhaustif dans l'ensemble. Merci pour la qualité de l'Etude. Désormais on voudrait une synthèse de 15 mn pour une meilleure compréhension de tous les détails.

**Mr. THIAM Mohamed Aly :** Merci Monsieur le Président, nous avons écouté un Rapport de très haute qualité, dont le contenu est franchement

enrichissant et qui va nous inspirer quant aux décisions que nous allons prendre pour la réforme de nos Activités au sein de l'ITIE/Guinée.

Sur l'encrage législatif, je relève que les dispositions du code minier n'ont pas été rappelées.

L'ITIE/Guinée est un organe, en principe autonome administrativement et financièrement, auquel l'Etat a attribué une mission de service public dont il s'acquitte avec application, mais péniblement à cause de l'insuffisance de ressources financières pour couvrir les activités de transparence qui lui incombent.

En resserrant ses activités, comme le propose le consultant, pour les faire correspondre aux montants effectivement mis à disposition ces dernières années, c'est la conformité aux objectifs, aux normes et à la chaîne de valeurs de l'ITIE que l'ITIE/GUINEE va rater. On doit plutôt être imaginatif, proactif, aller vers des financements innovants.

S'agissant de l'article 2 qui traite des commissions, il faut dire que ce sont les réalités et les impératifs de nos activités qui ont conduit à créer, d'abord deux, ensuite une troisième commission. Des commissions ad hoc ont pu faire leur apparition éphémère au cours de nos réunions. Elles ont toujours été formées sur la base, d'un côté, de l'urgence de la délibération et, de l'autre, la spécialité et/ou la complexité de la question survenue. Dans l'un ou l'autre cas, ces commissions réunissent ceux des membres du Comité de Pilotage qui, par leurs profils professionnels ou leurs expériences, peuvent en discuter et trouver rapidement la solution à un problème donné.

Les commissions ad hoc étant donc faites pour les cas urgents ou complexes ou spéciaux, de manière éphémère et par souci d'efficacité et de célérité, l'on saurait parler de dichotomie quant à l'article 2.

Il me semble utile que vous nous fassiez une synthèse de vos recommandations.

Je vous rappelle que le Premier Ministre, avant sa nomination, était présent aux réunions du Conseil de Supervision dont il est actuellement le Président.

Encore une fois j'admire la qualité du travail abattu et vous en félicite.

**Mr. DIALLO Mamadou Baïlo:** J'ai deux petits points à signaler :

- Pour la création des antennes, je trouve la charge énorme par rapport au coût puisque le problème du Budget est posé.
- Le Centre de Formation serait l'idéal mais hélas, s'y opposent toujours les finances.

**Mr. DIALLO Sékou Oumar Ly:** A propos du Bâtiment qui devait servir de siège à l'ITIE/Guinée, ce chantier où on en est ?

Aussi, si on pouvait avoir ce document afin qu'on le lise plus tranquillement.

**Mr. DIALLO Mamadou Cherif :** Est-ce que le Consultant a rencontré toutes les parties prenantes et recueilli leurs avis avant d'élaborer ce document ?

Puisqu'il a fait beaucoup de recommandations.

Est-ce que le Budget 2017 tient compte des principales recommandations ? Pourrait-on mettre à court, moyen et long-terme ces recommandations ? Peut-on aussi avoir le fichier ?

**Mr. DIABY Mamadou :** Beaucoup de questions sont abordées par le Consultant. Je veux savoir à cette phase, est-ce que le Rapport est provisoire ?

Pour les antennes, il y a un problème délicat de finances lié à cela. On a des difficultés à gérer les activités basées à Conakry.

**Dr. DIALLO Alpha Abdoulaye :** J'insiste sur la synthèse qui peut nous aider. Dans l'étude, vous avez identifié les finances. Il faut nous proposer une source de financement innovant que nous pourrions explorer.

**Mr. Hugues RENAUX/Le Consultant :** Merci pour tous vos commentaires. Ce travail a été Collectif.

Ce diagnostic est issu d'échanges avec le groupe multipartite. De Juillet à août 2016, on a échangé à distance sur la base des documents.

Vous avez précisé certaines choses qu'on va améliorer.

Pour les antennes, c'est très important puisqu'il faut aller se rapprocher de la population. Au moins un point Focal dans les Préfectures concernées pour mieux atteindre vos objectifs.

**Dr. DIALLO Alpha Abdoulaye :** Nous vous remercions et attendons le Rapport Final pour validation.

#### **Point 4 : Divers**

**Mr. DIABY Mamadou :** Pour votre information

- Mr. Mohamed Sikhè CAMARA est évacué d'urgence en France par suite d'un accident malheureux. Il a subi 04 opérations à l'épaule.



- Le Secrétaire Général nous a parlé d'un Décret signé par le PRG pour la mise à disposition d'un montant de **Deux milliards deux cent soixante-huit millions Francs Guinéens** comme avance à l'ITIE/Guinée. Extrêmement important et encourageant.
- Avec Madame GISELA, nous avons Communiqué sur la validation de la Guinée dont la date sera connue fin Octobre.
- La validation se fera probablement au mois de Juillet 2018.
- Nous devons préparer les Rapports 2014 et 2015 suivant la nouvelle Norme 2016.
- Le Conseil d'Administration a envoyé une lettre à notre Premier Ministre après le passage du Président du C.A à Conakry le 22 août 2016 (**Lecture**).

Nous avons deux défis fondamentaux :

- Les deux Rapports 2014 et 2015 à réaliser et à publier avant le 31/12/2016.
- Une feuille de route pour la Publication de la Propriété réelle à publier avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nous avons distribué un document sur lequel nous allons travailler pour en discuter à la réunion prochaine.

Lecture d'une correspondance venue de l'ITIE/Internationale.

Lecture de la Déclaration faite à la Réunion des Coordinateurs à Brazzaville du 05 au 07 Octobre 2016.

**Dr. DIALLO Alpha Abdoulaye** : Nous souhaitons Prompt rétablissement à Mr. Sikhé CAMARA.

Merci à tous les intervenants pour leur contribution d'écoute.

### **III- CONCLUSION :**

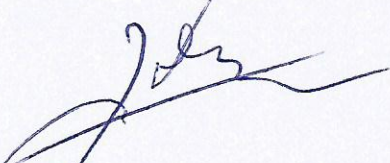
Au terme de ses débats le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le Comité adopte les Procès-verbaux des réunions du 22 juillet, du 09 août, du 22 août et du 08 septembre 2016 ;
- 2) Le Comité approuve le Rapport de lancement de l'Administrateur Indépendant ;

- 3) Le Comité prend bonne note de l'étude provisoire du cabinet CAC 75 sur la revue institutionnelle du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif. Il félicite le consultant pour la qualité de sa présentation et l'encourage à finaliser cette étude pour un meilleur fonctionnement du CP et SE ;
- 4) Le Comité se réjouit des efforts financiers du Gouvernement pour permettre une bonne exécution du PTBA 2016.

**Séance Levée à 13h 55mn**

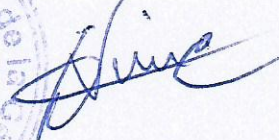
**Le Rapporteur**



**Mr DIABY Mamadou**



**Le Président**



**Mr NIMAGA Saadou**

SECRETARIAT EXECUTIF

**REUNION DU COMITE DE PILOTAGE**

*Lieu : Ministère des Mines et de la Géologie*

**L I S T E D E P R E S E N C E**

N°	Prénoms et Noms	Fonction/Service	N° Téléphone	E-mail
1	Saadou NIMAGA	Président du Comité de Pilotage	628 033 331	saadounimaga@yahoo.fr
2	Alpha Mohamed KALLO	Vice-Président du Comité Pilotage	655 200 484	amkallo2001@yahoo.com
3	Mamadou DIABY	Secrétaire Exécutif / ITIE-GUINEE	628 593 062	diabyitie@yahoo.fr
4	Mohamed Aly THIAM	Justice	657 297 845	bintasmaoualy@gmail.com
5	Huques RENAUX	Fair Links		hr@fairlinks.com
6	Ismaël N'Falla NABE	Consultant	622 212 113	ifn48@gmail.com
7	Chérif DIALLO	Banque Mondiale	628 125 312	cherifdiallo@yahoo.com
8	Elhadj Mamadou Taran DIALLO	AGT	664 596 450	mtdiallo84@gmail.com
9	Sékou Mohamed SYLLA	SE-A / ANLC	622 069 200	anlcguinee@gmail.com
10	Mamadou Baïlo DIALLO	ONIGEM	662 890 800	mamadoubaydiallo72@yahoo.fr
11	Aboubacar Akoumba DIALLO	AGEPI / ITIE-GUINEE	628 417 778	akoumba2000@yahoo.fr
12	Elhadj Sékou Oumar Ly DIALLO	CNTG	622 301 353	Kousenarou@hotmail.com
13	Dr Camara Aminatou BARRY	REFAMP/GUINEE	628 252 958	gnarabc@yahoo.fr
14	Dr Alpha Abdoulaye DIALLO	RAJ-GUI/Société Civile	628 375 599	alphado2003@yahoo.fr
15	Elhadj Bachir TOURE	Expert Comptable	628 233 390	bachirtoure45@gmail.com
16	Elhadj Cheick KEITA	Consultant Fair Links	664 212 892	chkracd@yahoo.fr
17	Sidiki KABA	Manager BCRG	622 208 341	sidikiba2002@yahoo.fr
18	Kadiata Mory CAMARA	DNCF / MEF	622 091 096	kadiatamc@yahoo.fr
19	Morifing CONDE	Chef de bureau CBG - Conakry	622 600 886	morifin.conde@cbg-guinee.com
20	Abdoulaye SOUMAH	RPM/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	664 266 194	absoumah@yahoo.fr
21	Sékou Amadou DRAME	CC/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	664 201 722	sekou62@yahoo.fr
22	René Maurice SYLLA	RSE/Secrétariat Exécutif ITIE-GUINEE	628 934 466	renemauresylla@gmail.com
23	Fodé TOURE	AA/SE/ITIE-GUINEE	622 621 702	fodetoure48@yahoo.fr
24	Hadja Nènè Gallé Adama DIALLO	Secrétaire/SE/ITIE-GUINEE	664 227 536	
25	Nimatoulaye BARRY	Secrétaire/SE/ITIE-GUINEE	657 542 744	barynima92@yahoo.fr
26	Abdoulaye Sinkoun KABA	Solutions "C"	669 399 975	sinkoun@hotmail.com
27	Golota Raphaël LAMAH	Journaliste Soleil	621 603 445	raphael2006@gmail.com
28	Charle KATTY	Lenqué PUB	664 239 886	
29	Djibril DIABATE	SE/ITIE-GUINEE	621 999 416	arte9067@gmail.com